



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
3 mai 2022 à 20h**

La séance se tiendra au 955 rue de l'Église en présentiel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour du 3 mai 2022

3. ADMINISTRATION

3.1 Résolution d'adjudication pour le refinancement des emprunts #2009-536, 2009-547, 2010-556 et 2010-554 au montant de 615 000 \$

3.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 615 000 \$ qui sera réalisé le 12 mai 2022

3.3 Octroi de contrat – remplacement de vannes au réservoir municipal

3.4 Embauche d'un préposé à l'aménagement paysager et des parcs

3.5 Embauche des moniteurs et monitrices pour le terrain de jeux de l'année 2022

3.6 Renouvellement du contrat d'entretien préventif – sans l'unité de l'ancienne caisse

4. SERVICE DE COMPTABILITÉ

4.1 Dépenses incompressibles et comptes à payer

5. AGENDA POLITIQUE

5.1 Absence d'un membre du conseil municipal – conseiller #5

5.2 Services professionnels – mandat à la MRC de Lotbinière – route de l'Érablière

5.3 Services professionnels – mandat à la MRC de Lotbinière - route des Rivières

5.4 Rénovation mairie - ajustement des coûts

5.5 Mandat Médical Services-Conseils –SST

5.6 Fête des voisins - appui de la Municipalité

5.7 Proclamation de la Semaine de la santé mentale

6. URBANISME

6.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2022

6.2 Demande de dérogation mineure – 869 rue Samuel Rousseau

6.3 Demande de dérogation mineure – 4022 chemin de Tilly

6.4 Demande d'exclusion à la CPTAQ – 4908 route Marie-Victorin

6.5 Adoption du Règlement #2022-676, modifiant le règlement de zonage 97-367 visant à intégrer au règlement de zonage le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles, clarifier et encadrer les usages dérogatoires protégés par des droits

7. DIVERS

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

10. LEVÉE DE LA SÉANCE